

Vous êtes un hôpital

"Les archives jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective"

(Déclaration universelle des archives adoptée en novembre 2011 par l'Unesco)



Les responsabilités et obligations des établissements de santé

- > RESPONSABILITÉS
- > LE CONTRÔLE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET LES OBLIGATIONS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
- > EN CAS DE FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT



Le traitement de vos archives

- > CONSTITUTION ET TENUE DES DOSSIERS
- > TRI DES ARCHIVES
- > ÉLIMINATION D'ARCHIVES
- > MODES DE CLASSEMENT



La conservation dans votre local d'archives

- > UN ESPACE DÉDIÉ
- > SINISTRE : LES BONS RÉFLEXES
- > TEXTES ET PRÉCONISATIONS
- > LOCAUX SATURÉS : EXTERNALISER OU DÉPOSER ?



La communicabilité des archives d'un établissement de santé



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON